

## Séminaire de lancement du projet

"Appui à la lutte contre la traite des êtres humains dans les pays du Golfe de Guinée ».

Discours du Chargé d'Affaires a.i. de l'Ambassade de France au Togo

\*\*\*

Monsieur le Directeur de cabinet du Ministre de la Justice,

Mesdames et Messieurs les Chefs de missions diplomatiques et des organisations internationales, chers collègues,

Mesdames et Messieurs les représentants d'autorités judiciaires, d'autorités de police et d'organisations non gouvernementales,

Mesdames et Messieurs,

Bonjour à tous.

Au nom de l'Ambassadeur de France, je vous souhaite à tous, chacun dans vos fonctions et rôles respectifs, la bienvenue pour cette matinée de lancement du FSP "Appui à la lutte contre la traite des êtres humains dans les pays du Golfe de Guinée".

Il s'agit d'un sujet grave et je ne doute pas que les échanges qui auront lieu pendant ces 3 jours seront emprunts d'une charge émotionnelle lourde.

Mais, avant d'aller plus loin, laissez-moi vous raconter une histoire. Simple, banale, abjecte. L'histoire d'Agathe. Agathe est une jeune fille de 15 ans, coiffeuse dans un pays du Golfe de Guinée.

Alors qu'elle travaillait dans son village natal, un homme qu'elle connaissait depuis quelques temps, un bon ami de la famille et qui devient son petit ami, la persuade de l'accompagner en Europe, continent où, lui dit-il, les coiffeurs gagnent cinquante fois plus que dans son pays. Elle part donc avec lui, confiante.

Dès le début du périple, les choses se compliquent. Ainsi, dans une ville d'un pays voisin, ce même petit ami la convainc de se prostituer pour financer le voyage. Au bout de quelque temps, ils repartent à travers le désert pour rejoindre une ville où se retrouvent de nombreux candidats à l'immigration. Après avoir passé la frontière, le petit ami d'Agathe prétend de nouveau qu'il n'a pas assez d'argent pour poursuivre son voyage jusqu'en Europe. Cette fois, il confie la jeune femme à un intermédiaire et rentre au pays, sans doute pour refaire la même chose, sans doute pour gagner davantage d'argent, sans doute en trompant d'autres victimes...

Au début, Agathe ne réalise pas bien ce qui lui arrive, mais lorsqu'elle essaye de quitter le logis de l'intermédiaire, elle est rattrapée et sévèrement battue pour avoir "enfreint les règles". C'est alors qu'Agathe apprend que son ex petit-ami l'a en fait vendue et qu'elle doit désormais payer la somme exorbitante de 5000 dollars pour recouvrer la liberté.

On lui dit que, tout comme les 20 à 30 autres filles qui sont retenues avec elle, elle doit se prostituer pour rembourser sa dette et acheter sa liberté. Pendant sa captivité, Agathe est quotidiennement maltraitée, violée, forcée à se prostituer. Son calvaire durera trois ans, jusqu'à ce que sa propre famille la rachète....

Face à une telle histoire, témoignage unique parmi des milliers d'autres, la conscience humaine ne peut que se révolter.

Face à de telles horreurs, l'indignation, l'action et la détermination de tous les hommes libres doit prévaloir, pour parvenir enfin, à mettre un terme la dénégalation la plus absolue de tout ce qui fait de nous des êtres humains.

Je n'entrerai pas ici dans les détails, si je puis dire, de ce qui caractérise la traite.

Mais c'est bien de cela dont Agathe a été victime, c'est bien de cela dont Agathe a été l'objet, et j'emploie le mot objet à dessein. La traite c'est l'association de trois notions :

d'abord une action, c'est à dire le recrutement, le transport, le transfert, l'hébergement ou l'accueil de personnes,...

... c'est ensuite un moyen, par la menace de recours ou le recours à la force ou à d'autres formes de contrainte, par enlèvement, fraude, tromperie, abus d'autorité ou d'une situation de vulnérabilité, ou par l'offre ou l'acceptation de paiements ou d'avantages pour obtenir le consentement d'une personne ayant autorité sur une autre aux fins d'exploitation...

la traite, c'est enfin, un but, à savoir l'exploitation de la prostitution d'autrui ou autres formes d'exploitation sexuelle, le travail ou les services forcés, l'esclavage ou toute pratique analogue à l'esclavage, la servitude, le prélèvement d'organes et le commerce des enfants...

J'imagine que vous rentrerez dans le détail de tout cela pendant ces 3 jours.

Hormis le cas d'Agathe, chaque année, dans le monde, ce sont environ 2 millions et demi de victimes, principalement des femmes et des enfants, qui sont recrutés et exploités. Selon les Nations Unies et le Conseil de l'Europe.

La traite des êtres humains serait la troisième forme de trafic la plus répandue dans le monde après le trafic de drogues et d'armes.

Elle ne générerait pas moins de 32 milliards d'euros de chiffre d'affaire annuel selon ces mêmes chiffres.

C'est pourquoi le gouvernement français a fait de l'abolition de la traite des êtres humains une grande priorité de sa politique étrangère.

Ainsi, le financement par le Ministère des Affaires étrangères français du projet "Appui à la lutte contre la traite des êtres humains dans les pays du Golfe de Guinée" et la tenue à Lomé de ce séminaire de lancement témoigne bien de la priorité que constitue aujourd'hui pour la France cette lutte et traduit notre volonté de trouver des solutions concrètes pour éradiquer ce fléau, cette ignominie.

Les pays d'Afrique de l'Ouest et notamment les cinq pays du Golfe de Guinée ciblés par le projet (le Togo, le Bénin, le Nigéria, le Ghana et le Cameroun) sont très affectés par la traite des êtres humains.

Les causes en sont multiples et pour la plupart connues : le sous-emploi, les difficultés d'accès à l'éducation ou encore la paupérisation des structures familiales.

D'autres facteurs, plus indirects, jouent aussi un rôle déterminant : la perméabilité des frontières, la corruption de certains fonctionnaires, la participation de groupes ou de réseaux criminels organisés internationaux, la capacité ou la volonté limitée des agents d'immigration ou de la police à contrôler les frontières, l'absence de législation adaptée et l'absence de volonté politique et d'engagement à faire respecter la législation.

Le mécanisme de recrutement est lui aussi connu : au départ, il y a le rêve d'un avenir meilleur, la promesse d'un travail bien rémunéré ; à l'arrivée, après avoir découvert la tromperie -le travail promis n'existe pas -, cette main d'œuvre clandestine se retrouve à la merci d'intermédiaires qui par la contrainte ou par la violence, obligent les victimes à un travail forcé et à des conditions de vie indignes, que ces esclaves des temps modernes ne peuvent dénoncer à la police sans risques de représailles.

Tout l'enjeu de ce projet sera de produire à partir de ces quelques éléments des axes d'amélioration tangibles pour bannir définitivement cette pratique de la surface du globe.

Pour ce faire, les décideurs, les services de détection et de répression, l'appareil de justice pénale et la magistrature ainsi que les organisations non gouvernementales doivent tous jouer leur partition dans un esprit de coordination particulièrement renforcé.

La prise de conscience politique doit nécessairement conduire à l'allocation de moyens mais aussi de pouvoirs suffisants aux forces de l'ordre et de sécurité et aux autorités judiciaires afin qu'elles puissent diligenter des enquêtes permettant de mettre un terme à ces pratiques. En raison de la nature internationale de ce phénomène, il faut aussi envisager un renforcement de la collaboration internationale entre les pouvoirs judiciaires, une collaboration efficace avec les services d'assistance aux victimes et la mise au point de mesures renforcées pour la protection des témoins.

De leurs côtés, les organisations non gouvernementales doivent continuer de sensibiliser les décideurs et la police à la nécessité de protéger les victimes afin de les sortir de leur marginalité pour leur permettre de participer à la lutte contre les trafiquants.

Je veux conclure en insistant sur les axes fondamentaux pour éradiquer ce phénomène, le renforcement des capacités et la coordination des activités entre tous. J'ajoute aussi naturellement l'information, à la base, à la source, notamment des populations les plus vulnérables.

Ce projet de 3 ans que nous lançons ce matin vise à répondre à ces objectifs.

Souhaitons à celles et ceux qui le conduiront plein succès dans leur entreprise.

Que leur action puisse finalement apporter une pierre à l'édifice de ceux qui, comme Abraham Lincoln, considéra que "lorsque l'homme s'habitue à voir les autres porter les chaînes de l'esclavage, c'est qu'il accepte lui-même un jour de les porter".

Je vous remercie et je suis heureux de laisser maintenant la parole à M. le Ministre de la Justice de la République togolaise.

Lomé, le 13 novembre 2013